

2023-11-08
2023-2645

La présente étiquette a été modifiée conformément à les décisions de réévaluation concernant les pyréthrinés RVD2023-06 et butoxyde de pipéronyle RVD2023-07. L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au le 2 septembre 2024, conformément à la période d'abandon graduel établie dans les décisions de réévaluation concernant les pyréthrinés RVD2023-06 et butoxyde de pipéronyle RVD2023-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à pmra.info-arla@hc-sc.gc.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

SAFER'S ATTACK
INSECTICIDE POUR LES PLANTES D'INTÉRIEUR ET LES JARDINS

SOLUTION
DOMESTIQUE

Pour usage sur les plantes ornementales d'intérieur et les plantes ornementales en serre pour tuer les pucerons, les aleurodes, les tétranyques.

NE PAS utiliser dans les serres commerciales.

Pour usage sur les plantes ornementales d'extérieur pour tuer les pucerons, les aleurodes, les tétranyques.

NE PAS appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale (p. ex. fruits, légumes, fines herbes)

À base de l'insecticide botanique pyréthrine

PRINCIPE ACTIFS:

Pyréthrines	0,02%
Butoxyde de pipéronyle	0,20%

Contient du benzoate de sodium à raison de 0,1% à titre d'agent de conservation.

N° D'HOM. 24211 LOI P.A.

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

CONTENU NET

350 mL

Prêt à l'emploi

Woodstream Canada Corporation

Unit 1,25 Bramtree Court

Brampton, ON L6S 6G2

1-800-800-1819

MODE D'EMPLOI: BIEN AGITER AVANT D'UTILISER. Tenir le contenant en position verticale lors de la pulvérisation. Tue les pucerons, les aleurodes, les tétranyques sur les plantes ornementales d'intérieur, les plantes ornementales en serre, et les plantes ornementales d'extérieur.

POUR USAGE SUR LES PLANTES ORNEMENTALES D'INTÉRIEUR ET LES PLANTES ORNEMENTALES EN SERRE

Pour tuer les pucerons, les aleurodes, les tétranyques sur Aster, Azalées, Bégonia, Camélias, Caoutchoucs, Chrysanthèmes, Cornouillers, Crassule, Dahlias, Dauphinelles, Fuchsias, Fusains, Muflier, Géraniums, Glaïeuls, Laurier, Lierres communs, Linaires, Misères, Œillets, Palmier Kentia, Rhododendrons, Rosiers, Tagètes, Violettes africaines, Zinnias. NE PAS appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale (p. ex. fruits, légumes, fines herbes). **NE PAS** utiliser dans les serres commerciales. Dès la première apparition des organismes nuisibles indiqués, pulvériser pour bien couvrir tout le feuillage, y compris les surfaces supérieures et inférieures des feuilles jusqu'à ce qu'elles soient humides. **NE PAS** mouiller les plantes jusqu'au point de ruissellement ou d'égouttement. Pour améliorer l'efficacité du produit, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. **NE PAS** dépasser 160 mL par m². Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Utiliser avec prudence sur les nouvelles pousses ainsi que sur les plants et le feuillage jeunes et tendres. L'essayer d'abord sur une ou deux feuilles pour s'assurer de son innocuité

POUR USAGE SUR LES PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR

LIMITATIONS D'UTILISATION :

- **NE PAS** appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale (p. ex. fruits, légumes, fines herbes).
- **NE PAS** appliquer sur un plan d'eau.
- **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

Pour tuer les pucerons, les aleurodes, les tétranyques sur Aster, Azalées, Bégonia, Camélias, Caoutchoucs, Chrysanthèmes, Cornouillers, Crassule, Dahlias, Dauphinelles, Fuchsias, Fusains, Muflier, Géraniums, Glaïeuls, Laurier, Lierres communs, Linaires, Misères, Œillets, Palmier Kentia, Rhododendrons, Rosiers, Tagètes, Violettes africaines, Zinnias : Dès la première apparition des organismes nuisibles indiqués, pulvériser pour bien couvrir tout le feuillage, y compris les surfaces supérieures et inférieures des feuilles jusqu'à ce qu'elles soient humides. **NE PAS** mouiller les plantes jusqu'au point de ruissellement ou d'égouttement. Pour améliorer l'efficacité du produit, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. **NE PAS** dépasser 160 mL par m². Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Appliquer tôt le matin ou le soir – mais jamais dans la lumière directe du soleil. Pulvériser seulement lorsque l'air est calme et que la température est au-dessous de 32°C. Utiliser avec prudence sur les nouvelles pousses ainsi que sur les plants et le feuillage jeunes et tendres. L'essayer d'abord sur une ou deux feuilles pour s'assurer de son innocuité.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'équipement de brumisation ou de nébulisation fixe ou portatif. **NE PAS** appliquer en pulvérisation d'ambiance. **NE PAS** utiliser sur les fougères. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Bien se laver après l'utilisation. Lorsque le produit est utilisé à l'intérieur, couvrir les aquariums et retirez les animaux de compagnie pendant une heure.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements. Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE : **NE PAS** entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION : **NE PAS** réutiliser le contenant vide. Jetez dans les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.